

Sommaire

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements

[Monique Sassier](#)

Page 6 à 9

La question familiale, un périmètre incertain

En guise d'introduction

Le monde multipolaire des politiques publiques familiales et sociales recèle complication et complexité. Traversé par des concurrences, il traverse lui-même des frontières et recherche son ou ses périmètres, car ce grand domaine particulier de la famille peut aussi s'élargir et englober tous nos modes de vie qui sont, chacun à leur niveau, ressortissants de la famille. La plupart des acteurs des politiques...

[Rémi Lenoir](#)

Page 10 à 21

Politiques familiales et modes de gestion des populations

Dans une perspective historique

La famille s'est constituée comme catégorie de l'action politique avant la Seconde Guerre mondiale, puis surtout à la Libération. De grands mouvements et de grands noms ont marqué cette institutionnalisation, qu'il s'agisse de la montée du familialisme d'État ou du développement d'un corps de représentants légitimes et d'organismes officiels. Le glissement du familial au social entraîne un nouveau mode de gestion des populations qui amène de nouveaux acteurs, de nouvelles méthodes de gestion, et modifie les enjeux. Depuis la décentralisation et la réforme de l'État, l'effort de réflexion porte davantage sur l'efficacité des pratiques de terrain, le pragmatique prenant le pas sur le théorique.

1. De l'esprit de famille à l'esprit familial
2. De l'esprit familial à l'esprit gestionnaire
3. De la modernisation morale à la modernisation du secteur social

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements – ●● en contrepoint

[Paule Paillet](#)

Page 13 à 14

Des droits en jachère

Titres recensés

1. Philippe Warin, L'accès aux droits sociaux, PUG, 2006

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements

[Michel Chauvière](#)

Page 22 à 28

La recherche socio-historique sur le champ familial

En quelques dates décisives

Les travaux sur la famille dans tous ses états ont acquis plus de visibilité que ceux prenant la famille comme catégorie politique, autrement dit s'intéressant au "familial" et non plus à la famille ou aux familles. Après avoir rappelé les grandes dates de l'institutionnalisation du champ politique de la famille en France, l'auteur invite les chercheurs à se pencher davantage sur ces processus historiques, pour comprendre leurs spécificités et alimenter les travaux comparatifs au plan européen.

1. Un vaste chantier historique et ouvert sur l'avenir
2. Quelques dates, comme repères fondateurs
3. Connaître les enjeux et les usages politiques des savoirs

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements – ••• en contrepoint

[Pierre Grelley](#)

Page 25 à 26

Politiques familiales en Europe, le kaléidoscope...

Tenter de dresser un tableau des politiques familiales à l'étranger relève de la gageure tant il est difficile de travailler sur une définition homogène de la question d'un pays à l'autre. On aboutit donc le plus souvent à des descriptions "exotiques" s'attachant à des pratiques parfois étonnantes, mais en général sans grande portée exemplaire, ou à la juxtaposition de procédures réalisant les combinaisons les plus variées du partage de responsabilité entre l'action publique et l'activité privée. La démarche suivie par Julien Damon dans le "Que sais-je ?" qu'il vient de publier rompt avec cette tradition dans la mesure où il prend d'emblée le parti d'envisager les politiques familiales européennes (chapitre III), rappelant au passage que l'Union européenne, avec ses 25 membres et ses 455 millions d'habitants, constitue la troisième puissance démographique du monde, après la Chine et l'Inde.

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements – La pensée de...

[Julien Damon](#)

Page 29 à 29

Alva Myrdal (1902-1982)

Parmi les grands acteurs du film de la politique familiale, on recense la suédoise Alva Myrdal (avec son mari Gunnar). Au milieu des années trente, elle produit (avec Gunnar) une série d'analyses et de recommandations qui seront à la base de l'architecture de la politique familiale sociale-démocrate. Valorisant l'égalisation des conditions et des statuts au sein de la famille, le couple Myrdal plaide...

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements

[Sylvain Lemoine](#)

Page 30 à 41

Quels partenariats pour les caisses d'Allocations familiales demain ?

À la croisée des chemins

Trois types de partenariats sont analysés (de gestion, de compensation, de création) au regard d'un double rôle assuré par les CAF relativement à leur qualité d'opérateur, d'une part, et d'initiateur des politiques sociales, d'autre part. Selon le champ envisagé, l'auteur pose des questions d'avenir et de stratégie pour les CAF, qui touchent à leur développement, à leur efficacité et, au plan local, à leur positionnement par rapport aux élus.

1. Partenariat de gestion : le problème des exigences accrues des donneurs d'ordre
 1. Des prestations sociales déléguées en contrepartie d'exigences
 2. Trois questions pour dessiner l'avenir du partenariat de gestion
2. Partenariat de compensation : optimiser la répartition des compétences sociales locales
 1. Quelques exemples
 2. Trois questions pour dessiner l'avenir du partenariat de compensation
3. Partenariat de création : comment devenir chef de file d'une politique d'action sociale locale ?
 1. Un rôle à jouer dans la création de politiques familiales
 2. Trois questions pour dessiner l'avenir du partenariat de création
4. Conclusion...

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements – ●● en contrepoint

[Caroline Helfter](#)

Page 33 à 34

Maladie d'Alzheimer : accepter de se faire aider

Depuis une quinzaine d'années, différentes formules d'aide ont vu le jour pour soulager, de temps en temps, les familles ayant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Néanmoins, cette offre de répit est encore trop insuffisamment développée – et inégalement répartie sur le territoire – pour répondre à l'ampleur des besoins. En outre, les

services existants s'avèrent parfois difficilement accessibles, en termes de coût financier et/ou de transport. Mais d'autres raisons, d'ordre psychologique, expliquent aussi les difficultés à y recourir que peuvent rencontrer les familles. "Pour que le répit soit accepté et intégré dans la vie de l'aidant, il est nécessaire de respecter son cheminement", explique Colette Eynard...

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements – Rubrique

[Laurent Ortalda](#)

Page 40 à 40

L'employeur : un nouvel acteur des politiques d'accueil du jeune enfant

Depuis plus de vingt ans, les caisses d'Allocations familiales et les collectivités territoriales concourent au développement de l'accueil collectif des jeunes enfants. Si l'on excepte les crèches hospitalières, ce n'est que depuis 2000 que les entreprises ont contribué à ce développement en mettant à la disposition des enfants de leurs salariés des crèches d'entreprise. Cet intérêt récent mobilise aussi...

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements

[Michèle Creoff](#)

Page 42 à 51

Les conseils généraux comme partenaires

Dans le champ de l'enfance

Après un rappel des missions des conseils généraux en matière d'enfance et de famille – prévention primaire et secondaire et protection de l'enfance –, l'auteur met en valeur le maillage qui place tous les acteurs (médicaux, sociaux et judiciaires) en situation de partenariat. À travers la question de l'évaluation, du secret partagé, on mesure la complexité d'un travail où chacun occupe une place spécifique. Les enjeux financiers sont encore à clarifier.

1. La prévention
2. La protection de l'enfance
 1. Les protocoles départementaux
 2. L'évaluation pluridisciplinaire
 3. Les mesures de protection
3. Le département, pivot d'une politique territorialisée

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements – ... en contrepoint

[Paule Paillet](#)

Page 45 à 46

Le statut de la famille en évolution

Titres recensés

1. Populations et sociétés, INED, n° 422, avril 2006

Partie 1 : Des acteurs et des mouvements

[Véronique Davienne](#)

Page 52 à 55

ATD Quart Monde, au plus près des familles

Mieux faire entendre leur voix

Le rappel des avancées concrètes (accès de tous à la culture, prise en compte de la réalité de vie des familles du voyage, loi sur le RMI, CMU...) à partir de l'expérience des familles en grande pauvreté montre combien il est indispensable et positif (pour tous) de prendre en compte des analyses et des propositions formulées par celles-ci. Le mouvement ATD Quart Monde plaide et agit pour rendre possible cette participation au moyen de divers espaces de dialogue et de rencontre.

1. Transmettre une expérience et une réflexion
2. Quelques exemples d'avancées décisives
3. Perspectives...

Partie 2 : Périmètres et frontières

[Julien Damon](#)

Page 58 à 64

Le périmètre à géométrie variable de la politique familiale

De 3 à 5 points de PIB, voire plus...

L'étendue de la politique familiale est à géométrie variable. On peut s'en tenir aux prestations comme marqueurs ou considérer (presque) toutes les dépenses publiques. L'auteur définit, à partir d'Eurostat, quatre cercles de dépenses : maternité et famille ; pauvreté et logement ; réductions d'impôts ; avantages familiaux de retraite. Ce dernier cercle totalisant environ 73 milliards d'euros, soit 4,6 % du PIB.

1. Premier cercle : les dépenses "maternité" et "famille" (environ 2,7 points de PIB)
2. Deuxième cercle : une fraction des dépenses "pauvreté" et "logement" (0,5 point de PIB)
3. Troisième cercle : les réductions d'impôts (près de 0,8 point de PIB)
4. Quatrième cercle : les avantages familiaux de retraite (près de 0,7 point de PIB)

[Jean-Sébastien Eideliman](#)

Page 66 à 77

Les anthropologues et l'idéologie du sang

Comment définir la famille ?

L'anthropologie, championne des études de parenté dans les sociétés dites exotiques, est longtemps restée très discrète sur la famille contemporaine. La critique radicale de ces études classiques par l'anthropologue américain David M. Schneider, dont le premier acte a lieu dans les années 1960, a même semblé, un temps, enterrer l'approche anthropologique de la parenté, avant que celle-ci ne se renouvelle en se tournant résolument vers la parenté occidentale contemporaine.

1. La famille contemporaine au miroir de la parenté exotique
 1. L'invention de la théorie anthropologique de la parenté
 2. Un défi pour l'anthropologie : la famille occidentale contemporaine
2. Le miroir brisé
3. La parenté occidentale : une idéologie du sang
 1. Une critique particulièrement destructrice
4. Retour sur la parenté occidentale
 1. L'idéologie de la parenté occidentale revisitée
 2. La parenté dans toutes ses dimensions

Partie 2 : Périmètres et frontières – ••• en contrepoint

[Alain Vulbeau](#)

Page 69 à 70

L'usager : un nouveau protagoniste ?

À quelles conditions l'usager des secteurs social et médico-social peut-il occuper la place d'un acteur à part entière ? Laurent Barbe répond à cette question en insistant sur trois points : la loi, l'éthique, la technique. La loi dite de 2002-2 a le triple objectif de "refondre le pilotage des politiques publiques, le triptyque planification-autorisation-financement et les obligations pesant sur les...

Plan de l'article

1. Laurent Barbe, Une autre place pour les usagers ?, Paris, La Découverte, 2006

Partie 2 : Périmètres et frontières

[Hubert Bosse-Platière](#)

Page 78 à 93

L'esprit de famille...

Après les réformes du droit des successions et des libéralités

Le droit des successions et des libéralités vient de connaître, coup sur coup, deux réformes qui rénovent profondément la matière. La famille à cause de mort qui se dessine au travers des règles de l'héritage n'est plus tout à fait la même. La loi successorale prend en compte le resserrement de la famille autour du couple et des enfants, au détriment de la famille élargie. La solidarité familiale joue

toujours son rôle au travers de la réserve successorale des enfants ou de créances alimentaires dont peuvent éventuellement bénéficier les ascendants et les frères et sœurs. Toutefois, le droit nouveau fait une large place à la volonté du *de cuius* et l'esprit de famille doit nécessairement s'articuler avec une dimension économique du droit des successions et des libéralités qui vise à favoriser la transmission d'entreprise.

1. Le principe d'une succession privée
2. Les fondements de la succession privée
3. L'Ancien droit
4. La Révolution
5. Le code Napoléon
6. Depuis le Code civil...
7. La conservation des biens dans les familles
8. La solidarité familiale
 1. À l'égard des enfants
 2. À l'égard des ascendants et des frères et sœurs
9. L'affection présumée et l'affection exprimée
10. La volonté – la dimension économique des successions – contre l'esprit de famille ?
11. Conclusion

Partie 2 : Périmètres et frontières – ●● en contrepoint

[Pierre Grelley](#)

Page 81 à 82

Un peu d'histoire

La politique familiale n'a pas été inventée par l'État-providence. L'histoire de son apparition dans le paysage social français date de près d'un siècle et demi. Sous le titre "Histoire et évolution de la politique familiale en France", Jacques Bichot, professeur d'économie et membre honoraire du Conseil économique et social, a brossé pour l'Union des familles un tableau de ses premières manifestations. La première disposition relevant, en France, de la politique familiale semble être l'instauration, en 1860, d'un supplément familial de traitement au bénéfice des marins. Il s'agissait d'une indemnité de 10 centimes par jour et par enfant de moins de 10 ans, soit à peu près 5 % d'un salaire ouvrier journalier.

[Caroline Helfter](#)

Page 89 à 90

Conciliation : substantif féminin singulier

Les femmes portent les enfants, il ne s'agit pas là d'une révélation. En revanche, on peut (naïvement) manifester quelque étonnement en constatant le fossé considérable qui existe, aujourd'hui encore, entre les efforts d'ajustement professionnel des pères et des mères. Dans les douze mois qui suivent l'arrivée d'un enfant, 39 % des mères en emploi déclarent que celui-ci a été modifié par la naissance, qu'il s'agisse d'un changement de statut, d'horaires, d'intensité de leur travail ou de son interruption totale. Ce n'est le cas que de 6 % des pères. Pour la majorité des mères qui arrêtent de travailler, cette cessation d'activité est de courte

durée : au bout d'un an et demi, la moitié de celles qui se sont interrompues après leur premier enfant ont repris un emploi...

Partie 2 : Périmètres et frontières

[Benoit Bastard](#)

Page 94 à 105

Les REAAP, l'accompagnement des parents au plan local

Institutions, professionnels et parents : partenaires

La réflexion s'appuie sur une recherche réalisée dans trois départements qui ont mis en place, de façon différenciée, les réseaux de parentalité (REAAP) inventés par la délégation interministérielle à la famille, en 1999. Deux axes soutiennent ces réseaux : un partenariat entre institutions publiques et associatives, d'une part, et la participation des parents à l'organisation du dispositif, d'autre part, font de celui-ci un montage original et inégal selon les lieux.

1. Le projet : susciter la création d'une politique partenariale au plan local
2. Une instance réunissant les responsables de l'action sociale
3. Un nouvel acteur collectif
4. Un acteur local à plusieurs faces

[Fabienne Barthélémy](#)

Page 106 à 115

Médiateurs sociaux, femmes-relais : de nouveaux agents de la relation d'aide

Entre distance et proximité

Depuis le milieu des années 1990, on voit apparaître et se multiplier un nouveau type d'intervenants communément appelés "médiateurs sociaux". Leur développement marque l'émergence de pratiques et d'activités ancrées dans une forme de dualité : celles-ci renouvellent à certains égards les formes traditionnelles de l'intervention sociale tout en faisant naître des modes de relation avec les personnes fragilisées qui ne sont pas sans rappeler ceux engagés par les titulaires de postes administratifs directement confrontés au public.

1. Un accès au marché du travail lié aux dispositifs publics de soutien de l'emploi
2. La recherche de compétences expérientielles
3. Une relation duale aux publics fragilisés

Partie 2 : Périmètres et frontières – ••• en contrepoint

[Alain Vulbeau](#)

Page 109 à 110

Voir les invisibles

Titres recensés

1. Stéphane Beaud, Joseph Confavreux, Jade Lindgaard (dir.), La France invisible, Paris, La Découverte, 2006

Partie 3 : Des acteurs différenciés en France et en Europe

[Jérôme Minonzio](#)

Page 118 à 127

Une démarche de gestion publique

à propos de l'évaluation des politiques familiales

Le Haut Conseil de la population et de la famille, le Parlement, le gouvernement, les ministères, les administrations en tant que producteurs de connaissance, les caisses d'Allocations familiales, et sans omettre le niveau local : tous ces acteurs ont un rôle à jouer dans l'évaluation des politiques familiales. D'où une fragmentation du processus dans un périmètre de plus en plus complexe à délimiter....

1. Un jugement formulé au plus haut niveau de l'État
2. Le Parlement : un rôle prééminent
3. Les moyens de contrôle et d'évaluation
4. Dans les CAF
5. Le rôle des producteurs de connaissance
6. Au niveau local, une évaluation nécessairement partenariale
7. Conclusion : des logiques fortes de différenciation des acteurs

[Marie-Thérèse Letablier](#)

Page 128 à 139

Comment l'Europe agit-elle sur la question des acteurs ?

La famille et les politiques communautaires

Bien que l'Union européenne n'ait pas de politique familiale en tant que telle, les questions familiales ne sont pas exclues de ses préoccupations. La subordination de ces questions aux objectifs de la stratégie pour l'emploi, et notamment à celui de l'emploi des mères, conduit à une focalisation sur la garde des enfants. Ce faisant, l'Europe agit sur les acteurs à la fois par l'orientation qu'elle donne à son intervention et par les modes de gouvernance de l'action publique qu'elle tente de promouvoir.

1. Un domaine où s'applique le principe de subsidiarité
2. La subordination des questions familiales aux questions d'emploi
3. L'égalité entre hommes et femmes : un principe supérieur d'action et une approche intégrée
4. De la conciliation travail/famille à l'investissement social dans les enfants
5. Un changement de paradigme politique ?
6. La mise au défi des anciennes orientations des politiques familiales et leurs principes d'organisation

7. Une place renforcée pour la société civile dans le processus décisionnel européen
8. Le rôle des experts et de l'expertise dans l'orientation de la politique européenne
9. Défendre la cause des familles
10. Les bonnes pratiques et leur diffusion : une mise en valeur des acteurs

Le social en recherche

[Michel Legros](#)

Page 144 à 144

L'obstination, au jour le jour

Les quatre premiers rapports de cette rubrique articulent enfance et pauvreté. A l'exception des travaux du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale ce thème n'est que marginalement abordé en France. Cette situation devrait changer puisque l'objectif de réduction de la pauvreté des enfants figure maintenant dans les politiques sociales européennes. Les travaux présentés ici décrivent...

Page 145 à 150

Le social en recherche

Titres recensés

1. Le collier des pupilles

Martine FAUCONNIER-CHABALIER, Les destins croisés des pupilles d'Ille-et-Vilaine et de leurs familles de 1914 à 1939. Mémoire pour l'obtention du master d'Histoire. Université de Rennes 2, Haute Bretagne Campus Villejean, place du Recteur Henri Le Moal CS 24 307 35 043 Rennes cedex, 2006 (dir. Jacqueline Sainclivier)

2. Les enfants en centre d'hébergement

Alain TRUGEON, Danièle FONTAINE, Olivier ZIELINSKI, Les enfants et leur famille en centre d'hébergement. Fédération nationale des observatoires régionaux de santé, 62 rue Garibaldi, 75015 Paris. Diffusion FNARS, 76 rue du Faubourg Saint-Denis. 75010 Paris. Septembre 2006, 110 p. www.fnars.org

3. Les travaux de l'Oned, suites

Paul DURNING (coordonnateur), Deuxième rapport annuel de l'Observatoire national de l'enfance en danger. ONED, 63 bis boulevard Bessières, 75017 Paris. Décembre 2006, 92 p. www.oned.gouv.fr

4. L'Unicef, des enfants et des femmes

Unicef, Femmes et enfants. Le double dividende de l'égalité des sexes. Rapport 2006 du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Décembre 2006, 148 p. Disponible sur www.unicef.org/french

5. La langue des téléphones

Cédric FIRON, Jean-René KLEIN, Sébastien PAUMIER, Le langage SMS. Cental. Université catholique de Louvain, 1 place Blaise Pascal, -B- 1348 Louvain-la-Neuve. Diffusion Pul, 2006, 123 p. cental.fltr.ucl.ac.be

6. Loyer, quelque chose qui cloche

Nathalie GUIMARD, Le locataire endetté : construction d'une catégorie sociale. Mémoire pour l'obtention du master de recherche : « Travail social, action sociale et société », chaire de travail social, Conservatoire national des arts et métiers, 292 rue Saint-Martin, F-75141 Paris cedex 03, 2006, 173 p. (Dir : Michel MESSU)

7. Région parisienne, pauvretés précarités

MIPES. Recueil statistique relatif à la pauvreté et à la précarité en Ile-de-France. Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion sociale en Ile-de-France. 115 rue du Bac, 75007 Paris, décembre 2006. 83 p. www.mipes.org

8. L'urgence, une politique dans la durée

Laure CHEBBAH-MALICET, Elsa GUILLALOT, Cécile ROBERT, Philippe ZITTOUN, Vers une politique de l'urgence sociale ? Les SDF. Recherche Plan Urbain Construction. CERTU, 9 rue Juliette Récamier 69956 Lyon cedex 06, mars 2005, 116 p. www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

9. Statistiques ethniques

Patrick SIMON, Martin CLEMENT, Rapport de l'enquête « mesure de la diversité ». INED, 133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20 document de travail, 2006